

# BORMES

## LES MIMOSAS

*Le Mag* 



# SOMMAIRE | *Le Mag*

3 ÉDITO  
DU MAIRE

4 CORSO FLEURI  
DÉFI RELEVÉ !

6 À TRAVERS  
LA CITÉ

7 LUMIÈRE SUR NOS  
PRODUCTEURS

8 2024  
ANNÉE  
OLYMPIQUE

10 C'EST QUOI  
CE CHANTIER ?

13 À TRAVERS  
LA CITÉ

14 ACTUS DU  
MHAB

16 RÉVISION DU  
PLU

19 BORMES  
S'ENGAGE

20 ACTUS  
JEUNESSE

22 CARNET  
D'ÉTAT-CIVIL  
PAROLES  
D'ÉLUS

21

23 & ACTUS  
DIVERSES

## TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR



[www.ville-bormes.fr](http://www.ville-bormes.fr)



[bormeslesmimosasvilleofficiel](https://www.facebook.com/bormeslesmimosasvilleofficiel)



[Bormesmaville](https://www.instagram.com/Bormesmaville)



**Directeur de la publication** : François Arizzi - **Dépôt légal** : En cours  
**Impression** : Azur Communication - Papier normes écologiques et encres végétales  
**Conception et réalisation** : Service communication -  
**Rédaction** : Service communication, cabinet du maire - **Mairie de Bormes**  
04 94 05 34 50, 1 place St-François - **Photos Mag** : Morgane Auffret, Carole Amaro, Romain Meurice, Service communication.  
**Illustration de la couverture** : Artiste Lapin



10-31-1258 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

# ÉDITO DU MAIRE



Mes chers amis,

Comme vous le savez, nous sommes toujours en recherche d'originalité et de qualité afin de mettre en valeur notre si merveilleuse commune.

Lorsque l'équipe du MHAB m'a proposé une démarche de valorisation patrimoniale via une résidence artistique de Lapin, "Urban Sketcher" de renom, j'ai trouvé l'idée innovante. Je suis, à présent, très impatient de vous faire découvrir le résultat qui est, à l'image de la couverture de ce mag, absolument magnifique.

L'artiste, avec ses crayons, fusains, son petit carnet, son chapeau et son tabouret, a arpenté les rues de notre commune, dessinant espaces et personnages. Ces dessins ou portraits ne sont pas simplement des représentations, mais bien des moments de vie captés au gré des rencontres, des lieux ou d'évènements. Ils reflètent bien l'esprit qui anime Bormes les Mimosas. Pour partager avec vous ces instantanés, nous éditons un carnet de 112 pages, véritable balade à travers la commune, que vous prendrez, je l'espère, autant de plaisir que moi à feuilleter.

C'est aussi avec joie et fierté que nous avons vu notre label Ville internet renouvelé de la plus haute distinction, à savoir les 5@.

Toujours au chapitre de la fierté, je tiens à féliciter, chaleureusement, les entreprises borméennes, la miellerie de Bormes "La Butinerie", les domaines viticoles de l'Angueiroun et de la Sanglière pour les médailles que leurs produits ont obtenues au concours général agricole lors du dernier salon de l'agriculture.

En cette année olympique, Bormes les Mimosas a adhéré au label "Terre de Jeux" pour une pratique sportive plus développée. Plusieurs manifestations ont eu, ou auront, lieu sur la commune. Elles vous sont présentées dans ce numéro.

La concertation sera aussi présente au cœur de ce magazine avec des éléments du futur PLU.

Enfin, je voulais souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur de l'office de tourisme et de loisirs, David Goncalvez, dont l'expérience et la compétence seront précieuses pour l'avenir de cette structure indispensable à notre commune.

François Arizzi

Maire de Bormes les Mimosas.



*Nous vous rejoignons humblement, mais avec la fierté de ce que nous sommes.*

François Arizzi

Maire de Bormes les Mimosas.

## L'une des plus belles baies du monde, C'EST ICI !

Admise en octobre dernier dans le club très fermé des "Plus belles baies du Monde" au cours du congrès en Corée du Sud, Bormes les Mimosas a reçu son diplôme officiel lors des rencontres Européennes en baie de la Ciotat.

À cette occasion, le maire a tenu à rappeler l'engagement présent et passé de la ville au service de la préservation de notre territoire et de son développement harmonieux. Il a exprimé la volonté d'apprendre, d'échanger et de partager aux côtés des autres baies.

# Corso fleuri

## DÉFI RELEVÉ !

Après bien des péripéties, des adaptations et de nombreuses heures de travail pour les constructeurs bénévoles comme pour les équipes d'organisation, la 84<sup>ème</sup> édition du Corso Fleuri de Bormes les Mimosas a su, une fois encore, faire rêver petits et grands ! Un magnifique week-end printanier avec des temps forts et animations dès le samedi, suivis par l'incomparable défilé fleuri qui a rassemblé quelque 10 000 visiteurs.



Retrouvez la vidéo de l'évènement  
EN SCANNANT CE QR-CODE





# À TRAVERS LA CITÉ

## UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'OFFICE DE TOURISME !

C'est avec une solide expérience de terrain et de grandes qualités humaines et professionnelles que **David Goncalvez, le nouveau directeur de l'office de tourisme et des loisirs de Bormes les Mimosas, a pris ses fonctions. L'occasion de présenter ce nouveau chef d'orchestre prêt à s'engager pour la promotion de notre territoire.**

### David, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je travaille au sein des offices de tourisme depuis 26 ans et occupe, depuis 21 ans, le poste de directeur. Durant mes cinq premières années, j'ai été recruté en tant qu'emploi jeune et rémunéré au SMIC. C'est important pour moi de le souligner car j'ai pu alors occuper tous les postes malgré mon bac +5, ma maîtrise d'histoire et mon master de management du tourisme et de l'hôtellerie. J'ai commencé ma carrière à l'accueil, puis guide et je considère ces cinq années comme une chance ! Elles m'ont permis de comprendre la réalité des missions confiées à mes collaborateurs. Pour moi, être directeur d'un office de tourisme c'est être le chef d'orchestre de la promotion touristique de la destination.

### S'engager au service de Bormes les Mimosas, est-ce que cela à une signification particulière pour vous ?

Tout à fait. Ma famille, mes amis et mes anciens collègues ont tous réagi de la même manière à l'annonce de mon recrutement : "Tu réalises enfin ton rêve".

Être au service d'une destination touristique telle que Bormes est, pour moi, une magnifique opportunité et un challenge professionnel extrêmement motivant. Si c'est bien pour cette principale raison que j'ai choisi de postuler, deux autres facteurs sont venus renforcer ma démarche. En effet, ma famille habite Bormes depuis plus de 20 ans. Je connais donc bien le territoire pour y passer les vacances d'été et les fêtes familiales. Enfin, après avoir travaillé durant des années en Normandie et dans les Hauts-de-France, je dois confier que je suis très heureux de retrouver un climat qui correspond davantage à mes besoins d'ensoleillement !

### Quels sont les principaux domaines que vous souhaitez développer pour mener à bien votre mission ?

Je souhaite travailler avec mon équipe dans quatre domaines : La gestion de la relation client, le marketing expérientiel, la valorisation à 360° et l'ingénierie touristique. Derrière ces termes se cachent une multitude de projets bien trop longs à détailler. L'office de tourisme est effectivement bien plus qu'un simple lieu d'accueil. Il y a de nombreuses compétences ! À titre d'exemple, je souhaite développer l'offre de produits combinés ou packagés afin de répondre aux attentes des acteurs locaux et des clients. Nous allons devoir travailler, dès cette année, au renouvellement du statut de Station classée de tourisme pour la commune. Et un important travail de promotion autour des labels "Plus Belles Baies du Monde" et "Plus Beau Village de France" nous attend. Avec mon équipe nous sommes prêts à relever les défis du tourisme dans un contexte toujours très mouvant.



## LABEL VILLE INTERNET 5 SUR 5 !

Pour sa cinquième année de participation, la ville de Bormes les Mimosas a confirmé, une fois encore, son niveau d'excellence en matière de numérique citoyen avec le renouvellement de la plus haute distinction : Les 5@ !

Ce label national décerné par un jury d'experts, permet en effet d'évaluer les actions mises en place chaque année par la collectivité. Un engagement en faveur du numérique citoyen au travers de 16 thématiques très complètes : Identité numérique, cohésion sociale, vie quotidienne, médiation, culture, innovation, patrimoine, emploi... et bien d'autres enjeux démontrant le dynamisme et l'attractivité du territoire.

"De notre nouveau musée en réalité augmentée, à notre parcours des Sages, en passant par notre portail dédié aux associations, le nouveau site internet de notre office de tourisme et des loisirs, à nos actions en matière de communication et de stratégie d'influence, jusqu'à la prévention pour la cybermalveillance, le respect des données privées... Nous nous attachons à ce que le numérique soit au service de notre population et de nos visiteurs", confie le maire, François Arizzi, véritable moteur pour faire de Bormes les Mimosas une ville connectée.

Une volonté partagée par l'ensemble des élus et des collaborateurs qui permet à la commune de conserver sa place sur la plus haute marche du podium !





# LUMIÈRE SUR... NOS PRODUCTEURS

## MOISSON DE RÉCOMPENSES !

Pluie de médailles pour les producteurs Borméens venus présenter leurs produits au concours général du salon de l'agriculture de Paris, édition 2024 ! Au côté du département du Var, sur une authentique place de village provençale recrée pour l'occasion, trois enseignes de la commune ont été récompensées pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits.

Une vraie fierté pour Bormes les Mimosas.

 Je félicite ces ambassadeurs du made in Bormes. Ils cultivent l'excellence comme valeur essentielle, tout en faisant rayonner la réputation de notre territoire. 


François Arizzi  
Maire

### LA BUTINERIE, LAURA ET RÉMI BOULET



 **Médaille d'or**  
Miel de lavande

 **Médaille d'or**  
Miel de coriandre

 **Médaille d'argent**  
Miel de maquis (le miel des fleurs de Bormes les Mimosas)

 **Médaille d'argent**  
Miel de fleurs d'été



### CHÂTEAU ANGUEIROUN

 **Médaille d'or**

Cuvée prestige rosé 2023

 **Médaille d'argent**

Cuvée réserve blanc 2023



### LA SANGLIÈRE

 **Médaille d'or**

Rosé cuvée prestige 2023

 **Médaille d'or**

Rosé cuvée spéciale 2023



# Borm'olympique !

## LES JO, C'EST PARTI ICI AUSSI



En 2017, Bormes les Mimosas s'était engagée, aux côtés du comité olympique, pour soutenir la candidature de Paris aux JO 2024. Des enfants, aux commerçants, en passant par les aînés ou les visiteurs, tous avaient joué le jeu de la campagne "Bormes avec Paris 2024". À quelques semaines du lancement officiel des JO, notre commune - labellisée Ville Active et Sportive, s'est d'ores et déjà mise à l'heure d'une année olympique !

### ETAPE 1 ! ON S'ÉCHAUFFE...

**Au village des sports ludiques !** Un rendez-vous fun pour découvrir de nombreux sports qui s'est déroulé du 3 au 5 avril dans le cadre de la semaine olympique et paralympique.

### ETAPE 2 ! ON S'INFORME...

Exposition et animation sur l'histoire de l'olympisme, la naissance du mouvement paralympique, la découverte du rôle essentiel joué par Pierre de Coubertin... Du 15 au 19 avril, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu découvrir de manière ludique tous les secrets des JO.

**À NOTER :** Les écoliers seront de nouveau invités à un temps fort avec le spectacle "Les cinq anneaux perdus" labellisé "Paris 2024 olympiade culturelle"

### ETAPE 3 ! ON S'ENGAGE...

Avec un grand champion ! Habitué des plus hautes marches du podium durant toute sa carrière professionnelle de cycliste, **Anthony Roux** désormais triathlète professionnel est également très impliqué dans la vie de la commune et la protection de l'environnement. **Le grand sportif, à l'origine de "Mon parcours propre", s'engage pour sensibiliser les enfants de l'accueil de loisirs autour de la thématique "Sport et environnement" - Jeudi 25 avril.**

### ETAPE 4 ! ON S'ÉMERVEILLE...

Avec le spectacle "Air de jeux". Quand le geste sportif rencontre le geste artistique... Doutes, failles, courage, détermination... Un spectacle à couper le souffle qui propose de plonger au cœur des émotions de l'athlète de haut de niveau. Aérien, danse, breakdance, jonglage, chant... De la flamme olympique... au feu sacré... Rencontre explosive de six artistes !

Rendez-vous le **samedi 11 mai** à 21h

📍 Amphithéâtre de l'Estelan - Ouvert à tous, gratuit.



### ETAPE 5 ! ON S'ÉLANCE...

**Pour Sports en lumière**, la manifestation des enfants et du sport créée en 1999 par le regretté Pierre Quinon, champion de saut à la perche médaillé d'or aux JO de 1984.

**1<sup>er</sup> et 2 juin à la Favière - Entrée libre**

## EN ROUTE POUR LE 3ÈME ?

En 2021, lors de sa première candidature au label Ville Active et Sportive, Bormes les Mimosas a remporté deux lauriers.

Une distinction remise pour trois ans par le conseil national des Villes Actives et Sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'association nationale des élu(e)s en charge du sport (ANDES) et l'union sport & cycle, sous le haut patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, soutenu par l'agence nationale du sport.

La commune vient de déposer le dossier pour le renouvellement du label et l'obtention du troisième laurier !



# 2024 ANNÉE OLYMPIQUE

## VILLAGE DES SPORTS LUDIQUES ON S'ÉCHAUFFE !

Panna foot, ultimate, pool ball, home ball, bouncer ball, speedminton, peteca,... en famille, petits et grands se sont essayés aux sports ludiques avec Asso even sports et les animateurs d'Ufolep sous le label Terre de jeux 2024. Côté visiteurs, les organisateurs ont eu la surprise d'accueillir les enfants du centre de loisirs de Pierrefeu - espace jeunesse venus rejoindre leurs camarades de l'ALSH sur la pelouse de Bormisport.



Anthony Roux



# C'EST QUOI CE CHANTIER ?



## PLACE DU PIN SACRÉ PROFIL !



Ça avance, ça avance ! De jour en jour, la nouvelle place du Pin se dévoile. La voie a désormais son emplacement définitif, les bordures de trottoirs et les escaliers sont en cours de finition, tous les réseaux sont terminés, le parking entame la seconde phase de son gros œuvre mais, surtout, la configuration finale de la place est désormais visible ! Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle devrait tenir ses promesses et permettre de beaux moments de partages ! Malgré quelques journées d'intempéries, les entreprises ont réussi à tenir le planning. La fin des travaux s'annonce donc comme prévue pour fin mai !



## PARKING DE LA FAVIERE ON PURGE !



Bitume soulevé et places inaccessibles, les pins des parkings de la Favière ont étendu leurs racines au point de rendre difficilement praticables certaines zones. C'est notamment le cas du parking côté "Gouron" qui va connaître une remise en état avant la saison. Au programme, purge des racines et optimisation du stationnement !



# SENTIER DE LA BLÈQUE

## PROMENONS-NOUS DANS LA PLAINE !



Avant la saison estivale, la partie "nord" de la promenade bucolique devrait être achevée ! Les terrassements sont en cours et les travaux de pose des cadres ont débuté dans le secteur du Train des pignes et de la

rue de l'Olivastre. Cette réalisation, qui permettra d'emprunter des cheminements doux depuis la Maison de Santé en longeant le boulevard du Levant, de déambuler le long du cours de la Blèque jusqu'à

la RD559 en traversant le chemin du Train des pignes, reliera également de manière bien agréable le nouveau quartier de la Gare au Pin. La fin des aménagements est annoncée pour fin novembre.



## FLOWPARK 🛹

### ÇA ROULE AUSSI CÔTÉ DÉTENTE !

Table de ping-pong, mange-debout, espace détente et pique-nique... la pinède est désormais équipée pour permettre aux usagers du flowpark, mais aussi à leur famille et tous ceux qui souhaitent se détendre avec vue sur les jeunes sportifs.



## ELLE EST BELLE MA RUE !

C'est une avenue des Girelles flambant neuve qui fait la satisfaction des riverains grâce aux importants travaux entamés depuis début décembre avec la réhabilitation du réseau pluvial et des trottoirs, la pose de l'enrobé et bientôt la mise en place d'ampoules à LED pour l'éclairage public.



## SAINT-FRANÇOIS

### PRIORITÉ PIÉTONS ! 🚶

Dans la continuité de l'aménagement de l'esplanade St-François et de l'agrandissement du parking, c'est au tour des abords de la chapelle St-François de se faire une beauté ! Devenu piétonnier, l'espace est totalement repensé. Face à la statue de St-François de Paule, les

visiteurs vont désormais cheminer sur un revêtement orné d'un motif "soleil" réalisé en pierres de Bormes.

**À NOTER :** Des stationnements et bornes de recharge pour les vélos seront également disponibles.

# JARDIN DU MIMOSA

## ÇA COGITE !

Situé dans la montée Cazin, ce petit bout de jardin, avec vue sur le village, a tout pour devenir un nouveau "jardin extraordinaire". Acheté par la ville et d'ores et déjà

nettoyé par les services municipaux, une réflexion est en cours pour réaliser, d'ici fin de l'année 2024, un petit coin de paradis au doux parfum de mimosa.



## MAIS AUSSI DANS LE VILLAGE

Reprise de dallages dans plusieurs rues et ruelles, travaux de réfection de l'accès au château et à la venelle du Moyen-âge, création d'un trottoir jusqu'au cimetière (par le conseil départemental)... Tout au long de l'année, le centre historique de la commune fait l'objet de travaux d'entretien et de mise en valeur pour préserver son caractère unique.



## SENTIER DU LITTORAL FIN PRÊT POUR LA SAISON !

Le vent, la mer, la pluie... soumis à bien des aléas climatiques, le sentier du littoral se prépare à une belle remise en état de ses différentes portions ! Pose ou remplacement de ganivelles, installation de mains courantes, création de marches..., des travaux d'entretien mais aussi d'envergure avec, notamment, la pose de passerelles ou d'escaliers. Des aménagements minutieusement préparés en collaboration avec les services de l'Etat, afin de ne pas avoir d'impact sur le paysage naturel du sentier du littoral. Débutés début avril, ils devraient s'achever courant juin.



**À noter !** La commune a obtenu un financement à 80% de ces travaux grâce à l'initiative "France Vue sur Mer", portée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement CEREMA.

# À TRAVERS LA CITÉ

## ON S'AFFICHE !

Il y a du nouveau sur la commune. Exit les anciens journaux d'affichage électronique et bienvenue à la dernière génération de panneaux lumineux ! En couleurs, avec option vidéo et animation, pour une communication innovante et toujours plus attractive ! Ces équipements, fabriqués en France à partir de matériaux recyclés et dotés de LED à économie d'énergie, offrent une communication visuelle de qualité et une mise en valeur optimale des événements locaux. Le parc de quatre unités positionnées à La Favière, au village, à Bormisport et au Pin (celui de la place du Pin sera installé à l'issue des travaux) compte deux panneaux doubles faces (au Pin et à la Favière) pour une visibilité optimale. Le panneau de Bormisport dont les conditions étaient réunies (exposition et simple face) est, quant à lui, doté d'un panneau solaire permettant de réduire encore davantage sa consommation.



## INTERCOMMUNALITÉ PAR ICI LE COMPOST !

Depuis début mars, la communauté de communes MPM a entrepris la distribution de composteurs à toutes les maisons individuelles de la communauté de commune. À ce jour, ce sont 800 équipements qui ont été livrés par le personnel de La Poste, dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (SITTOMAT).



## COUP DE POUCE AUX ASSOS C'EST PAS SORCIER !

Vingt-cinq associations du bassin de vie ont répondu à l'invitation de la ville et de son service Asso Even Sports pour participer à la "Matinale du bénévolat", en collaboration avec le comité départemental olympique et sportif Cdos Var. Une rencontre sous forme de conférence-débat avec pour thème "le cadre juridique du bénévolat" proposée pour mieux informer et soutenir les structures des bénévoles dans leur fonctionnement.



## HARO SUR LES DÉPÔTS !

Blocs de béton, goudron, cumulus, appareils électro ménagers,... Afin de lutter contre les dépôts sauvages et la recrudescence de débris, la gendarmerie de Bormes, aidée de la police municipale, a mis en place des actions contre les atteintes à l'environnement. Avec le renfort d'un drone de la section aérienne de la gendarmerie de Hyères, une surveillance accrue des véhicules empruntant les axes de la forêt du Dom permet le traitement de toutes les infractions sur le terrain et les procédures de dépôts illicites.



# BORMES CROQUÉ PAR UN Lapin

Si ce titre ressemble à celui d'une fable de La Fontaine, la réalité est loin d'être une chimère ! Et oui ! C'est bien un lapin pas comme les autres qui a posé ses valises en résidence à Bormes les Mimosas.

## MAIS QUI EST DONC LAPIN ?

Urban sketcher de renommée internationale, Lapin est un artiste français qui vit et enseigne à Barcelone.

Illustrateur nomade, c'est avec son chapeau de paille vissé sur la tête, ses chemises fleuries, son tabouret, son petit carnet et sa palette de couleurs qu'il parcourt le monde pour croquer et restituer des instantanés saisissants de vie et de véracité.

Des villes comme Paris, Tokyo, le Qatar (...), des institutions comme le musée des arts et métiers ou la Patrouille de France, mais aussi de grandes entreprises lui ont ainsi confié la mission de se "re" découvrir, à travers son regard. Une vision pleine d'humanité, de vie et de perspicacité.

## POURQUOI LAPIN À BORMES ?

La ville de Bormes les Mimosas, via son service culturel, a imaginé un projet de résidence artistique qui permettrait de poursuivre, de manière différente, **la mise en valeur de son patrimoine**. En proposant à Lapin de venir poser ses pinceaux dans notre commune, la volonté était d'immortaliser et de restituer un instantané de la vie borméenne.

Une production artistique qui donnera lieu à l'impression d'un carnet, à une exposition hors les murs, à une exposition carte blanche au Mhab, à une conférence et à un workshop (atelier).

## ET DU COUP, IL A CROQUÉ QUOI CE LAPIN ?

Tout, partout ! Ou presque ! **Difficile de donner une liste tellement sa production est riche**. Invité en résidence d'artiste, Lapin a su mettre en image, à sa façon, le patrimoine historique, le patrimoine botanique, le patrimoine paysager et l'art de vivre.

Des ruelles du village, au littoral, à ses rencontres avec des personnages hauts en couleurs, en passant par des temps forts de la vie locale... ce sont des instantanés "intemporels" que les Borméennes et Borméens prendront un grand plaisir à découvrir, détailler et conserver.





## ON LES DÉCOUVRE OÙ ET QUAND CES DESSINS ?

**Le Carnet "Bormes les Mimosas"** : Il sera en vente au tarif de 20€ à partir de juin au Mhab

**L'exposition "hors les murs"** : Du 8 juin au 3 novembre, dans la rue Carnot au village, au Pin, à la Favière et plage de Cabasson

**L'exposition "Carte Blanche"** : Du 8 juin au 3 novembre, le Mhab accueille une exposition retraçant ses instants borméens capturés par Lapin et une présentation de l'artiste.

**Le workshop** : Le 8 juin, de 9h30 à 18h30, une session animée par l'artiste qui permettra de découvrir les techniques d'urban sketcher, du croquis à la mise en couleur (infos et inscriptions auprès du Mhab).

**La conférence** : Lapin, illustrateur mobile. Le 9 juin à 10h30 au Mhab.

## L'EXPO EN CHIFFRE !

- **200 !** C'est le nombre de carnets remplis par Lapin au cours des 20 dernières années.
- **120 !** C'est le nombre de pages que contient le carnet de voyage à Bormes de Lapin.
- **20 !** C'est le nombre de jours passés par Lapin à Bormes les Mimosas pour croquer la commune et ses personnages.
- **20 !** C'est le prix de vente du carnet de voyage, un ouvrage de qualité, à offrir ou à s'offrir.
- **4 !** C'est le nombre de quartiers de Bormes qui accueilleront des œuvres, en extérieur, pour la carte blanche.

## MAIS AUSSI AU MHAB !

### EXPOSITION "LE MOBILIER DE LA PRÉSIDENTIE AU FORT DE BRÉGANÇON" : ON JOUE LES PROLONGATIONS !

Bonne nouvelle, l'exposition événement qui devait s'achever en mai se poursuivra jusqu'au 3 novembre 2024. L'occasion pour les visiteurs de découvrir ses pièces uniques qui ont accompagné les séjours des Présidents de la République depuis le Général de Gaulle jusqu'à François Hollande.

## LE MOBILIER DE LA PRÉSIDENTIE AU

### FORT DE BRÉGANÇON

EN EXCLUSIVITÉ AU MUSÉE DE BORMES

JUSQU'AU 3 NOV. 2024



### 20<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE "LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES" : RENDEZ-VOUS LE 18 MAI

Une visite en nocturne du musée (jusqu'à 22h), un atelier avec un artisan doreur, un projet design avec les enfants de la commune... Rendez-vous sur le site du Mhab pour retrouver le programme complet.



# RÉVISION DU PLU :

## Prêts pour la concertation !

Véritable travail de fourmi, parfois bien difficile à comprendre mais pourtant essentiel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Bormes les Mimosas, en pleine révision, va prochainement entamer une étape clef :

Celle de **la concertation**. Pour l'occasion, nous vous proposons un dossier complet pour appréhender au mieux ce sujet essentiel du développement de votre commune.

## C'EST QUOI DÉJÀ UN PLU ?

**Le PLU est un document de planification de l'aménagement et de l'urbanisation. Il gère et réglemente le droit du sol et de la construction de la commune. En résumé il dit où, quoi et comment construire à Bormes les Mimosas.**

## QUE CONTIENT-IL EXACTEMENT ?

- **Un Rapport de Présentation** : Il synthétise le diagnostic et les enjeux du territoire. Il explique l'articulation de toutes les pièces réglementaires.
- **Le PADD** ou "Projet d'Aménagement et de Développement Durables" voté en conseil municipal le 28 juin 2023. Il est la clef de voûte du PLU... *on vous explique pourquoi un peu plus loin.*
- **Les pièces réglementaires** qui comprendront le zonage, réalisé à la parcelle, et un règlement écrit précisant les nouvelles mesures permettant la mise en œuvre du projet communal.

**À noter : L'intégralité du territoire communal est concernée par le PLU.**



## POURQUOI LE RÉVISE T-ON ?

Depuis l'élaboration du premier PLU (PLU1 en 2011) le contexte législatif a évolué à l'occasion de l'adoption de différentes lois traduites dans le code de l'urbanisme parmi lesquels "**le Grenelle de l'Environnement**" en 2012, la "**loi ALUR**" en 2014, ou encore la récente loi "**Climat & Résilience**" de 2021.

**Une révision qui prend également en compte d'autres aspects comme :**

**Le contexte territorial** : En 2019, le SCOT (schéma de cohérence territoriale) Provence Méditerranée a été approuvé. Tous les PLU des communes membres de la métropole et des communautés de communes membres de *Provence Méditerranée* doivent être compatibles avec ce document de planification supra territoriale : document "cadre", le Scot traite d'enjeux variés comme le logement, l'économie et les zones commerciales, la densité,

l'environnement et les continuités écologiques, ou encore la réduction de la consommation de l'espace par l'urbanisation.

**Le contexte littoral** : Le littoral emblématique de Bormes les Mimosas induit pour le PLU le respect conforme des dispositions de la loi littoral. À ce titre, les espaces remarquables du territoire sont protégés, les espaces boisés sont classés, l'absence de discontinuité de l'urbanisation est la règle.

**Le contexte patrimonial et paysager** : Le territoire possède un riche patrimoine et des paysages de très haute qualité, protégés par les nombreux sites classés ou inscrits, bénéficiant de règles constructives favorables à leur préservation.



# ZOOM SUR LA CLEF DE VOÛTE DU PLU : LE PADD

Le PADD exprime la politique d'urbanisme de la commune pour les 15 ans à venir. Il pose les fondements du projet de révision du PLU.

Plus de 10 ans après l'élaboration du PLU1, le nouveau PLU entend répondre à deux grands objectifs majeurs, traduits en orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les prochaines années :



**Préserver les richesses environnementales et paysagères de l'intégralité du territoire de Bormes les Mimosas.**



**Recentrer les potentialités d'urbanisation et optimiser l'enveloppe urbaine, en adoptant une conception durable et écologique de l'urbanisme.**

## CES ORIENTATIONS SONT INDISSOCIABLES :

C'est dans une commune au cadre de vie de qualité et attrayant, que l'envie d'y résider à l'année et la créativité économique peuvent durablement se manifester.

## MAIS ALORS, QUELLES SERONT LES NOUVELLES ÉVOLUTIONS DE CE PLU ?

### Les principales évolutions inscrites dans le PLU 2 :

- La consommation de l'espace devant être maîtrisée, le nouveau PLU2 cible les quartiers où l'urbanisation doit se stabiliser, et les quartiers à projets.
- Une trame verte délimitée le long des futures voies afin d'assurer une logique de maillage et la perméabilité écologique et hydraulique des secteurs.
- Des espaces verts et jardins préservés de l'urbanisation en zones résidentielles afin de limiter l'imperméabilisation des sols.
- La création de la zone « Uj », zone urbaine où les jardins doivent rester prédominants afin de stopper l'étalement de l'urbanisation dans les quartiers résidentiels les plus éloignés du centre-ville et proches des espaces forestiers : là, l'urbanisation doit, à terme, se stabiliser.
- Une gestion durable de la ressource en eau en appliquant la sobriété de la consommation en eau, pour faire face au défi du changement climatique.
- La prise en compte des risques naturels : l'aléa feux de forêts, le risque inondation, l'aléa retrait gonflement des argiles ...
- La protection et valorisation du patrimoine architectural : le bâti remarquable des sites inscrits et classés, les périmètres des trois monuments historiques, le patrimoine bâti agricole, le patrimoine balnéaire...

Le PADD a été débattu lors du conseil municipal du 28 juin 2023. Il répond à l'objectif national de réduction de l'empreinte humaine sur l'environnement.

La réduction de l'empreinte passe par le développement d'une trame verte structurante, fonctionnelle et paysagère, dans l'enveloppe urbaine qui contribuera à limiter l'artificialisation des sols en milieux urbains, et pourra permettre la rétention du pluvial, ainsi que la possibilité de mise en place d'activités agricoles de proximité ou ludiques (jardins partagés, pâturage, jardins publics avec parcours sportifs...).

Cette trame verte en milieux urbains assurera le bon fonctionnement des continuités écologiques internes à la commune, participera à l'accueil de la biodiversité dans les zones urbaines, et contribuera à offrir plus d'espaces verts dans l'environnement urbain parfois perçus trop minéral.

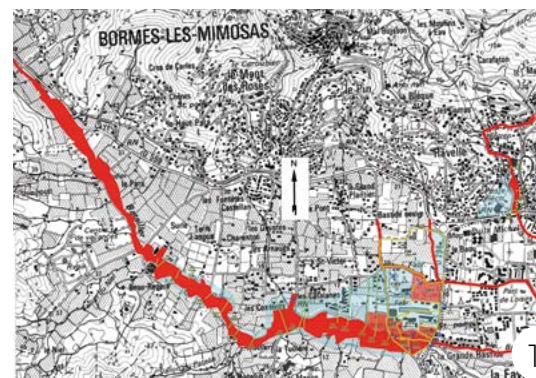


La trame verte en milieu résidentiels : exemple



La gestion du pluvial : les noues paysagères

Images de références



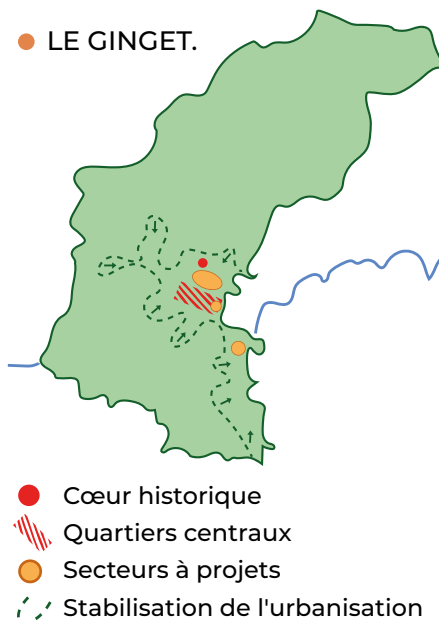
**Cibler les quartiers où l'urbanisation doit se stabiliser et ne pas se développer.**

**Il s'agit des quartiers :**

- Les plus éloignés,
- Les quartiers les plus proches des franges boisées,
- Les quartiers où la défense incendie ne permet pas d'accueillir plus de constructibilité,
- Les quartiers où l'accessibilité ne permet pas non plus d'accueillir plus de constructibilité,
- Les quartiers paysagers, boisés, soumis à de fortes pentes ou les contreforts des collines...
- La nouvelle zone "Uj" sera matérialisée aux plans de zonage.

**Optimiser la constructibilité dans les quartiers centraux existants et proches des grands axes :**

- LE QUARTIER DU PIN,
- LE PORT DE LA FAVIÈRE,
- LE GINGET.



**Cibler les secteurs à projets** en réduisant les potentialités de construction prévues au PLU de 2011 dans la plaine du Batailler (du Niel jusqu'au Ginet).

La richesse naturelle et agricole du site conditionne la volonté de préserver un environnement identitaire.

C'est au cœur d'un paysage morcelé, de terres cultivées, de bosquets et de pavillons, que se dessinera le futur quartier du Batailler, projet modèle de développement durable et éco-responsable avec une large "coulée verte" d'1,5 km et une urbanisation réduite sous forme "d'îlots" de part et d'autre de la coulée verte.

## ET FINALEMENT, OÙ EN EST-ON ?

### 2021 :

Le conseil municipal engage la révision du PLU lors de sa séance du 29 septembre.

### Fin 2021- Début 2024 :


La commune, accompagnée de bureaux d'études et de partenaires institutionnels, travaille sur la mobilisation des outils du code de l'urbanisme, qui permettront d'apporter des réponses aux objectifs de développement et aux enjeux de maîtrise et d'accompagnement de celui-ci à l'échelle communale.

La phase d'étude s'achève. Les ateliers de travail, les rencontres et réunions ont permis d'établir un état des lieux, véritable photographie de l'existant, de mettre en avant les enjeux communaux et de déterminer les besoins futurs.


### Avril 2024 :

Un "livre blanc" est disponible en mairie, au service urbanisme, pour recueillir vos requêtes.

### Et ensuite ?

 **Deux réunions publiques seront programmées**

 **Le conseil municipal se réunira pour tirer le bilan de la concertation et arrêter le PLU.**

 **La commune organisera la phase d'enquête publique :**

- Des affiches informeront le public des dates et des permanences du commissaire enquêteur.
- Des insertions dans la presse locale rappelleront également la période de l'enquête publique.
- Un commissaire enquêteur sera disponible en mairie pour recevoir le public.

**Votre avis compte ! La participation de chacun à l'enquête publique est primordiale.**



# BORMES S'ENGAGE

## ESPACE ORIENTATION EMPLOI FACILITER L'ACCÈS AU MONDE DU TRAVAIL

Jeu des métiers, escape game au musée, défis de l'emploi, forum des métiers au collège, atelier "jeudis de l'emploi"... Ce sont autant de dispositifs qui ont été mis en place par l'espace orientation emploi avec l'aide de ses partenaires pour que jeunes, étudiants, personnes en recherche d'un poste puissent être informés sur les services dédiés, les possibilités d'orientation, les formations et les secteurs d'avenir.








## TRANSPORT SOLIDAIRE, L'OFFRE ÉVOLUE !

Mis en place l'année passée par la ville et son CCAS pour favoriser le déplacement des personnes isolées, le transport d'utilité solidaire s'adapte à la demande face à son succès.

Désormais, l'offre s'élargit pour une somme modique et permet un accompagnement véhiculé pour assurer les rendez-vous médicaux, les démarches administratives mais aussi les courses et les visites au cimetière dans le périmètre du bassin de vie.



-  Disponible les lundis - jeudis et vendredis sur réservation obligatoire auprès du CCAS avec un délai de trois jours.
-  1€ l'aller-retour par vente de 10 tickets (pour les administrés non imposables)
-  3€ l'aller-retour par vente de 10 tickets (pour les administrés imposables)
-  Un intervenant vient vous chercher en voiture de service pour vous conduire dans le périmètre du bassin de vie.
-  Réservation obligatoire par téléphone au CCAS - 04 94 01 58 66 ou via l'onglet Espace citoyen du site internet de la ville.

# ROULEZ JEUNESSE ! PLACE AUX LOISIRS

Vacances à l'Alsh et journée portes ouvertes de la structure, séjour ski, soirée DJ caritative, rencontre des pitchouns de la crèche avec les anciens de l'EHPAD, goûter anti-gaspi organisé avec la cuisine centrale, carnaval dans les écoles... Les équipes des structures municipales rivalisent d'imagination pour divertir les enfants de la commune tout en participant à leur épanouissement. De nombreuses activités renouvelées, ludiques et culturelles privilégient la découverte, l'expression et le bien vivre ensemble.





# CARNETS D'ÉTAT CIVIL

Seules les personnes qui ont donné - ou dont les familles ont donné - leur accord écrit apparaissent dans cette rubrique.

## CARNET DE NAISSANCE

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits Borméens et adresse ses plus sincères félicitations aux jeunes parents

20/12/2023 Léna Da Silva  
 29/12/2023 Jules Porcile  
 31/12/2023 Mattia Toffoli  
 01/01/2024 Juliette Caron  
 14/01/2024 Dario Courtois Dayre  
 25/01/2024 Paul-Angelo Barnel  
 30/01/2024 Eva Cerdan  
 10/02/2024 Augustin Martinez  
 09/02/2024 Baptiste Duvanel  
 11/02/2024 Manoé Ferrari D'arco  
 24/02/2024 Diego Dayre  
 26/02/2024 Eléna Charef Grillot

## CARNET DE MARIAGE

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et aux familles ainsi réunies

13/01/2024 Audrey Creux Samy Cortes  
 24/02/2024 Aubane Menuey Hector Durand

## CARNET DE DEUIL

La ville présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

30/12/2023 Mme Colette Commandeur  
 05/01/2024 Mme Suzanne Beaupain  
 24/12/2023 M. Olivier Pouillon  
 19/01/2024 Mme Louise Buigues  
 16/01/2024 Mme Renée Kinet  
 16/01/2024 M. Henri Houet  
 21/01/2024 Mme Nicole Sarrazin  
 22/01/2024 M. Roland Bruchet  
 28/01/2024 M. Jayasinghe Liyanage  
 29/01/2024 M. Daniel Cardon  
 31/01/2024 Mme Pierrette Léon  
 01/02/2024 M. Daniel Graziani  
 05/02/2024 M. Louis Massella  
 09/02/2024 Mme Chantal Maurel  
 15/02/2024 Mme Paulette Pergola  
 20/02/2024 Mme Huguette Molette  
 21/02/2024 Mme Renée Courme  
 22/02/2024 Mme Andrée Massolini  
 06/03/2024 Mme Querdia Achouri  
 04/03/2024 M. Jean Hénault  
 14/03/2024 M. Robert Faedda

## ENCORE PLUS BELLE MA BAIE !

Quel est le point commun entre Matsushima au Japon, Tadoussac au Canada, Pemba au Mozambique ou Puerto Vallarta au Mexique ? À l'instar de Bormes les Mimosas et des 43 autres baies membres du club des "Plus belles baies du monde", elles participeront, elles aussi, à la première grande opération conjointe de nettoyage du littoral.



Le mercredi 5 juin, c'est sur la plage de Cabasson, que les volontaires seront invités à se retrouver dès 9h, pour une matinée à la fois citoyenne, scientifique et pédagogique.

Orchestrée par la ville de Bormes les Mimosas en collaboration avec les associations et Claude Mathieu, enseignant du collège Frédéric Mistral, qui sera présent avec quatre classes, l'opération permettra non seulement d'effectuer un ramassage des déchets sur le littoral mais également donnera lieu à une opération de sensibilisation sur le tri, le rôle de la posidonie mais aussi celui de la laisse de mer.

Des données scientifiques seront alors récoltées et analysées.

Alors pour notre littoral et notre plage ? On s'engage ?

**MERCREDI 5 JUIN** **PLAGE DE CABASSON** **9H - 13H** **OUVERT À TOUS**

LE DÉPARTEMENT

RÉGION SUD  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

## La fibre est devant chez vous, ABONNEZ-VOUS !

Comment se raccorder à la fibre ?



Testez votre éligibilité sur [vartreshautdebit.fr](http://vartreshautdebit.fr)



Contactez le Fournisseur d'Accès Internet de votre choix



## PAROLES D'ÉLUS



Conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux minoritaires disposent d'un espace de parole dans chaque numéro du journal municipal. Les textes sont reproduits textuellement.

Olivier Carel et Arnaud

Lacomblez

Vivons bormes

Texte non communiqué

Borméennes, Borméens, S'il ne faut pas préjuger du réaménagement final du Pin de Bormes, force est de constater qu'à ce jour le schéma de circulation automobile laisse perplexe : un stop totalement en dévers sur le boulevard du Levant au pied d'une voirie très pentue, laquelle permet à peine le croisement de deux véhicules en sa partie haute. Qu'en sera-t-il alors pour les bus ? Espérons des améliorations!

Philippe Crippa

## ÇA S'DISCUTE !

Les réunions de quartier ont repris ! Véritables temps d'échanges et de rencontres, elles sont aussi l'occasion, parfois de clarifier certains sujets clivants. À l'occasion de la réunion du village, retour sur deux points particuliers.

### UNE VILLA QUI FAIT DÉBAT !

Face à de nombreuses questions et dans une ambiance tendue, le maire a tenu à faire un point sur la construction en cours au sommet du village. Quid des principales interrogations.

#### **LÉGALE OU PAS LÉGALE ?**

Cette construction est parfaitement en règle. Elle a fait l'objet d'une procédure complète avec le dépôt et l'instruction d'un permis de construire, la validation des bâtiments de France et le permis final a été validé par les services du contrôle de la légalité de la préfecture.

#### **COMMENT A T-ON PU PERMETTRE UNE RÉALISATION AUSSI "MODERNE" DANS UN VILLAGE CLASSÉ ?**

##### **DEUX POINTS ICI ESSENTIELS :**

- Bien que soumise à la validation de l'Architecte des Bâtiments de France, cette construction se situe hors du périmètre "village classé". Elle n'est donc pas soumise aux mêmes contraintes strictes que l'enceinte du village.
- Cette construction a bénéficié des règles du PLU actuellement toujours en cours - pour mémoire, celui-ci date de 2012. Il ne mentionnait alors pas d'interdiction à la réalisation de "villa à toit plat", **d'ailleurs ce n'est pas la première ni la seule du village**. Mais celles-ci étant désormais parfaitement intégrées, elles n'attirent plus l'attention et ne choquent plus personne.

#### **POURQUOI LA MAIRIE A-T-ELLE ACCORDÉ CE PERMIS ?**

Cette villa respectant les règles d'urbanisme en vigueur et ayant obtenu l'accord des bâtiments de France, rien ne permet à une municipalité de refuser ce permis de construire. Les propriétaires ont des droits et le rôle d'une municipalité n'est pas de les en spolier. De plus, un affichage public permettant à tout un chacun d'exercer un recours des tiers a été effectué, conformément à la loi.

Il est à noter qu'aucun pétitionnaire n'a déposé de recours durant cette période.

#### **POURQUOI LES BÂTIMENTS DE FRANCE ONT-ILS DONNÉ LEUR ACCORD ?**

Il n'est pas du rôle de la ville de parler au nom des services de l'Etat. Toutefois, l'approbation des ABF, signifie certainement que le projet a été jugé conforme aux critères de préservation de notre patrimoine, tout en permettant une certaine modernité architecturale visant à assurer un équilibre entre dynamisme et pérennité du caractère unique du village.



#### **IL N'Y A DONC "RIEN À FAIRE" POUR STOPPER CETTE CONSTRUCTION ?**

Non et ce ne serait certainement pas judicieux de le faire. L'objectif n'est pas de garder durant des années un chantier qui, effectivement, attire le regard. Mais plutôt de laisser s'achever un projet qui, une fois terminé et végétalisé sera totalement intégré et quasiment invisible.

#### **DOIT-ON CRAINDRE D'AUTRES CONSTRUCTIONS DE CE TYPE ALORS ?**

Non. La municipalité travaille actuellement à l'aboutissement de son nouveau PLU (cf article p16 à 18). Dans celui-ci, une protection supérieure du village et de ses abords sera proposée avec, notamment, l'interdiction de villa à toit plat.

### TOUCHE PAS À MA PLACE !

Autre sujet très attendu, celui du stationnement au village. Un sujet sur lequel il est impossible de faire consensus puisque les rues et les ruelles d'un village médiéval n'ont pas été pensées pour une société où les véhicules existent et se multiplient au sein des foyers. Des choix ont été faits. Il a été mis fin au stationnement sauvage de la rue de l'Ormeau, toléré depuis des années, par contre la place Pouverin reste accessible aux véhicules.

Toutefois, en plus des macarons réservant le stationnement aux habitants du village de juin à septembre, la municipalité est également intervenue, dès le lendemain de la réunion, auprès des services de la Poste pour que le stationnement des véhicules de service soit effectué dans le parking en sous-sol de l'entreprise afin de ne pas pénaliser les riverains.

# BORMES EN ROUE LIBRE

 **VILLAGE**

**4-5  
MAI  
2024**

**DIMANCHE 5 MAI  
COURSE DE CAISSES À SAVON**

**SAMEDI 4 MAI  
EXPOSITION DES CAISSES À SAVON,  
ANIMATIONS ENFANTS, CONCERT**



[WWW.VILLE-BORMES.FR](http://WWW.VILLE-BORMES.FR) - 04 94 01 38 38

